

Monsieur Manuel VALLS

Ministre de l'Intérieur
PLACE BEAUVAU
75800 PARIS

Nos réf. : YK/IR - 20

LE SECRETAIRE GENERAL
Branche « Services Publics »

Paris, le 24 février 2014

COURRIER RECOMMANDE A/R.

OBJET : PREAVIS DE GREVE POUR LE MARDI 18 MARS 2014

Monsieur le Ministre,

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 13 juillet 1983 et aux articles L 2512-1 à 2512-5 du code du travail relatifs aux modalités de grève dans les services publics, je vous informe de la décision prise par la FEDERATION FORCE OUVRIERE DES PERSONNELS DES SERVICES PUBLICS ET DES SERVICES DE SANTE de s'associer à l'initiative prise par la confédération générale du travail FORCE OUVRIERE en déposant un préavis de grève pour le mardi 18 mars 2014.

Il couvrira les **personnels et agents de la fonction publique territoriale relevant de notre fédération.**

Cette journée portera sur les revendications suivantes :

- ✚ **Pour la fin de la politique d'austérité et pour une politique volontariste de création d'emplois,**
- ✚ **Pour l'augmentation immédiate et générale des salaires,**
- ✚ **Pour l'arrêt de la privatisation et de la destruction des services publics,**
- ✚ **Pour la défense des statuts et des conventions collectives,**
- ✚ **Pour la défense de la sécurité sociale et du salaire différé.**

Afin de permettre aux personnels et agents de la fonction publique territoriale relevant de notre fédération de participer ou de se joindre aux mouvements et actions décidés, la fédération dépose un préavis de grève destiné à couvrir leurs absences pour la période allant du lundi 17 mars 2014 à 20 heures au mercredi 19 mars 2014 à 8 heures.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

Yves KOTTELAT

